

Covid 19 : Port du masque obligatoire étendu à toutes les communes du département du Nord

L'évolution des indicateurs sanitaires ont conduit Michel Lalande, préfet du Nord, à étendre l'obligation du port du masque à l'ensemble du département du Nord à compter du vendredi 21 août 2020, pour une durée d'un mois, dans les espaces suivants de l'ensemble des communes du département du Nord :

- dans un périmètre de 50 mètres autour des entrées et sorties des écoles, collèges et lycées, 15 minutes avant et après l'ouverture et la fermeture de ces établissements ;
- les marchés publics de plein air ;
- les digues et les promenades du littoral. Les plages du littoral sont exclues de cette obligation, la distanciation sociale doit cependant prévaloir ;
- les plages des lacs et plans d'eau autorisés à la baignade ;
- les galeries commerciales et espaces assimilés des grandes, moyennes surfaces et les espaces de stationnement ;
- les brocantes, braderies, vides greniers et marchés aux puces de plein air ;
- les espaces verts urbains (parcs, jardins et espaces aménagés en bord de cours d'eau) ;
- sur proposition des maires concernés, des zones de centre-bourg et centre-ville commerçants caractérisées par une forte concentration du public (liste en annexe de l'arrêté) ;

Le port du masque est par ailleurs rendu obligatoire lors des manifestations sportives ou festives rassemblant une forte concentration de population. Pour rappel, au sein des communes de la Métropole européenne de Lille, le port du masque est également obligatoire dans les zones piétonnes et les zones de circulation limitée à 20 km/h.

Ball trap des Tireurs de la Sensée

Comme chaque année, l'amicale des Tireurs de la Sensée organise son ball trap le dimanche 6 septembre à côté du terrain de foot. Cette année les tireurs étrenneront une nouvelle machine « rabbit » (plateaux qui roulent et plutôt vite). Au plaisir de vous rencontrer pour tirer, s'initier, manger ou même « discuter ». **Dans le contexte sanitaire du moment, la manifestation se déroulera dans le respect des gestes « barrières ».**



SIRA Centre Socioculturel L'Ostrevent La Sensée Intercommunal

Au service de tous
Activités
Sorties
Animations
 Rejoignez-nous !

34 rue du Bias - 59151 ARLEUX
 03.27.89.51.74
 sira.centresocioculturel@orange.fr
 www.sira59.fr

Centre Socioculturel L'Ostrevent & la Sensée

5 bonnes raisons d'adhérer !

- * Des activités diverses et variées tout au long de l'année
- * Des animations et des sorties pour tous, à tous les âges
- * Des tarifs adaptés à tous
- * Un lieu de rencontres et d'échanges
- * Une structure qui s'adapte à vos besoins et vos souhaits

Retrouvez tous les animations et sorties proposées dans le programme du centre socioculturel dans votre boîte aux lettres ou à l'accueil de votre mairie !

Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et **jusqu'au 25 septembre**, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr



Mairie d'Estrées
 TEL : 03 27 89 61 21
 mairie@estrees.fr
 www.estrees.fr



AGENDA

Septembre 2020

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	1	2	3	4	5	6
	Rentrée des classes (pas de garderie le matin)	Ramassage des verres	Ramassage des végétaux et des recyclables			Ball trap des tireurs de la Sensée
7	8	9	10	11	12	13
16h-19h : Médiathèque			Ramassage des végétaux et des recyclables		Mairie ouverte 9h15 - 11h45	
14	15	16	17	18	19	20
16h-19h : Médiathèque			Ramassage des végétaux et des recyclables			
21	22	23	24	25	26	27
16h-19h : Médiathèque			Ramassage des végétaux et des recyclables RAM avec le SIRA	Ramassage des encombrants	Mairie ouverte 9h15 - 11h45	
28	29	30	NOTES :			
16h-19h : Médiathèque			Samedi 3 octobre : Rendez-vous du goût à la salle des fêtes André Cauchy avec Douaisis-Agglomération. Prochaines permanences de Charles Beauchamp et Maryline Lucas de 18h à 19h : <ul style="list-style-type: none"> - 9 septembre 2020 : Lécluse – Mairie - 16 septembre 2020 : Aniche – Mairie - 23 septembre 2020 : Féchain - Mairie 			

Mairie – Horaires d'ouverture

A partir de septembre, les horaires d'ouverture de la Mairie reprennent de la façon suivante :

- Les lundi et vendredi : de 9h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h30,
- Les mardi, mercredi et jeudi de 9h15 à 11h45,
- et le samedi (semaines impaires) de 9h15 à 11h45.

Rentrée scolaire 2020

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 01 septembre pour tous les enfants de l'école d'Estrées. Le protocole sanitaire mis en place avant les vacances sera toujours appliqué : entrées différenciées par classe, distanciation sociale dans les classes élémentaires (si elle est matériellement possible à effectif complet), nettoyage et désinfection des locaux... Il sera cependant demandé aux enfants de plus de 11 ans de porter le masque dans les espaces clos, les extérieurs et lors de leurs déplacements. Ils devront également le porter en classe si la distanciation d'1 mètre n'est pas garantie ou s'ils sont placés face à face ou côte à côte. Cette situation pourra évoluer en fonction des conditions sanitaires du moment.

Suite à l'arrêté préfectoral du 21 août 2020, étendant le port du masque dans les communes du département du Nord, il y aura également obligation du port du masque dans un périmètre de 50 mètres autour des entrées et sorties des écoles, 15 minutes avant et après l'ouverture et la fermeture.

La cantine sera à nouveau ouverte. Les inscriptions de vos enfants devaient avoir lieu avant le 26 août sur l'espace famille du site internet. Pour ceux qui n'ont pas encore d'accès au site ou qui n'ont pas encore réalisé l'inscription, merci de contacter rapidement le secrétariat de la mairie.

La garderie ne sera pas ouverte le matin du jour de la rentrée mais sera ouverte le soir. Elle retrouvera un fonctionnement normal les jours suivants.

Feu d'artifice

Suite à l'ajournement des fêtes du Mont Carmel, la municipalité souhaitait organiser une soirée « auberge espagnole », suivie d'un feu d'artifice, le samedi 26 septembre 2020 à partir de 18h30.

Compte tenu du contexte actuel, et malgré notre volonté de vous proposer un moment de convivialité, il nous semble compliqué de maintenir un tel événement. En effet, il nous serait difficile d'assurer le respect des règles sanitaires et par conséquent la sécurité des estréziens et estrésiennes. Après de longues discussions afin d'évaluer tous les aspects, nous avons donc décidé l'annulation de l'événement. Cette décision n'a pas été prise de gaieté de cœur.

Nous espérons que des moments meilleurs nous permettront à nouveau de partager ces instants de convivialité.



Sensibilisation à la réduction des déchets - SYMEVAD

Dans le cadre de sa compétence « prévention des déchets », le SYMEVAD, dont fait partie notre commune, est engagé depuis début 2020 dans un nouveau Programme Local de Prévention à la réduction des Déchets Ménagers (PLPDM). Ainsi jusqu'en 2025, et dans la continuité des actions déjà menées, le SYMEVAD et ses équipes sont disponibles pour accompagner notre commune et ses administrés dans cette démarche de réduction de la production et de la nocivité des déchets. Citons parmi ces actions : l'organisation de réunions publiques sur le compostage avec mise à disposition gratuite de composteurs, la sensibilisation à un mode consommation qui va au-delà du Zéro Déchet avec le Programme Consom'acteurs, la visite pédagogique de nos unités de valorisation, la lutte anti-gaspi dans la restauration collective, la mise à disposition de stop-pub. Toutes ces actions menées conjointement pourront permettre à chacun d'agir à son niveau et ce dans l'intérêt général. Via ce lien, vous pourrez consulter une synthèse du PLPDM : <https://cutt.ly/oaN5jeA>

Pour suivre toute l'actualité du SYMEVAD, connectez-vous sur Facebook, LinkedIn ou abonnez-vous à leur newsletter.

Arrêté préfectoral "alerte et alerte renforcée sécheresse" du 11 août 2020

Un arrêté du 11/08/2020, place les bassins de la Sambre, Marque Deûle et de la Scarpe amont/Sensée/Escaut en alerte, le bassin de l'Yser en alerte renforcée et le reste du département en vigilance jusqu'au 15 septembre.

Rendez-vous du goût 2020 – Douaisis-Agglomération le 3 octobre à la Salle André Cauchy

Les rendez-vous du goût vous offrent une découverte inattendue de ce que peut être une alimentation saine, locale et durable chaque premier samedi du mois, d'avril à octobre.

Le samedi 3 octobre, les recettes et décorations d'Halloween sont à l'honneur. Créez des décorations de fête à partir de courges. Attention : zéro gaspi ! Animations gratuites et accessibles aux adultes comme aux enfants.

Ateliers le samedi 3 octobre 2020, matin et après-midi - Lieu : Salle des fêtes - 13 rue de l'église à Estrées.

Inscription obligatoire au minimum trois jours au préalable. Nombre de places limité. Respect du protocole sanitaire.

Contact : cadredevie@douaisis-agglomeration.com ou 03 27 99 14 13

Attention aux piqûres

L'été, c'est la saison des randonnées, des balades dans la nature, des activités dans le jardin, des repas en terrasse... C'est aussi la saison où moustiques, tiques, abeilles, frelons et vipères sont de sortie et peuvent piquer ou mordre, avec des conséquences parfois graves pour la santé.

Les piqûres de moustiques tigres et de tiques sont susceptibles de transmettre des maladies infectieuses. Les piqûres d'abeilles, de guêpes et de frelons peuvent provoquer de graves allergies. Quant aux morsures des vipères, elles peuvent occasionner des problèmes médicaux par envenimation.

Se protéger pendant les promenades et dans son jardin

Pendant une activité nature, pour **se protéger des piqûres et morsures** :

- ▶ Je porte des chaussures et vêtements couvrants, un chapeau et rentre mon bas de pantalon dans les chaussettes ;
- ▶ Je reste sur les chemins, j'évite les broussailles, fougères, hautes herbes et de soulever les pierres et les tas de bois ;
- ▶ J'applique des répulsifs contre les insectes sur la peau et/ou sur les vêtements, en respectant leur mode d'emploi ;
- ▶ Chez moi, je supprime les eaux stagnantes et je débroussaille les herbes hautes.

Le Relais Assistants Maternels « Les petits lutins » du SIRA

Le RAM est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents et des assistants maternels.

Les parents peuvent y recevoir des conseils et informations sur l'ensemble des modes d'accueil, sur leurs droits et devoirs en tant qu'employeur. Les assistants maternels y sont soutenus et accompagnés dans leur pratique quotidienne grâce aux rencontres et aux échanges d'expériences.

Le RAM propose des accueils du public chaque semaine où parents, futurs parents, professionnels de l'accueil à domicile peuvent venir chercher une information ou une écoute attentive. De plus, le RAM organise de façon hebdomadaire des accueils collectifs sur l'ensemble du territoire. Sur Estrées, les accueils collectifs s'effectuent le jeudi matin 1 fois par mois. Rendez-vous le jeudi 24 septembre, à la médiathèque, pour la rentrée du service.

Ce lieu d'éveil et de socialisation est à destination des assistants maternels, des enfants qu'ils accueillent ainsi que de leurs parents. (planning disponible en mairie ou sur le site www.sira59.fr).

Les accueils du public s'organisent au sein du centre socioculturel au 34 rue du Bias : le mardi de 14h à 17h (uniquement par téléphone), le mercredi de 9h à 11h, le jeudi après 17h sur RDV et le vendredi de 14h à 17h, ou sur tout au créneau en fonction des disponibilités du service.

RAM du SIRA « Les petits lutins » - BUQUET Valérie - 34 rue du Bias - 59 151 ARLEUX - 03 27 89 04 56 - sira.petite-enfance@orange.fr

Armoire à livres

A la demande des bénévoles de la médiathèque, l'association « Le village Estrées vert » vient d'implanter une armoire à livres sur le mur donnant sur le parc de jeux. Ainsi, à tout moment, vous pouvez prendre et/ou déposer des livres afin de leur donner une seconde vie. Les gestes barrières étant toujours de rigueur, merci de vous laver les mains avant de vous y rendre et après votre visite. Restons vigilants 😊

Merci de prendre soin de cette armoire et de respecter le travail fourni par les bénévoles de l'association. Bonne lecture.

